



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Préfet de région

Direction régionale des  
affaires culturelles

à

Service régional de  
l'archéologie Centre-Val de  
Loire

Agglomération Montargoise et Rives du Loing  
Service ADS

Affaire suivie par :  
Jocelyne VILPOUX  
02 38 78 85 62

1 Rue du Faubourg de la Chaussée  
CS 10317

[jocelyne.vilpoux@culture.gouv.fr](mailto:jocelyne.vilpoux@culture.gouv.fr)

45203 MONTARGIS CEDEX

Références : 20/JV/DS/1435

À l'attention de Mme Sonia BERNARD,

ORLEANS, le 17 août 2020

**Objet :** Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement  
**Références :** FERRIERES-EN-GATINAIS (LOIRET), Projet Nord VAILOG FRANCE - ZAC Eco Parc de  
Ferrières  
PC04514519A0025  
Votre courrier du 21 janvier 2020  
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 23 janvier 2020.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,  
et par subdélégation,

Le conservateur du patrimoine

Thierry LORHO

Arrivé le  
20 AOÛT 2020  
A.M.E. Service A.D.S.